



Positions de l'UNSSF et appel à la mobilisation le 13 Novembre 2013

OUI, la sage-femme doit être une profession de 1^{er} recours dans le parcours de soins en périnatalité et pour la santé des femmes.

OUI, les sages-femmes ont de mauvaises conditions de travail et d'exercice professionnel.

OUI, les sages-femmes ont des salaires indécents.

OUI, la profession de sage-femme n'est pas toujours reconnue dans ses compétences médicales et ses responsabilités.

OUI, les sages-femmes veulent la reconnaissance de leur formation.

OUI, les sages-femmes revendiquent leur autonomie.

NON, pour l'UNSSF l'accès au statut PH pour les sages-femmes de la fonction publique hospitalière **ne règlera pas tous ces problèmes.**

L'UNSSF défend l'amélioration des conditions de travail, la revalorisation des salaires, la reconnaissance des compétences médicales, l'autonomie, le 1^{er} recours pour les sages-femmes !

L'UNSSF veut que les sages-femmes conservent leur statut de fonctionnaire au sein du titre **IV de la Fonction Publique Hospitalière.**

L'UNSSF propose :

- **La création d'une filière maïeutique** au sein de la Fonction Publique Hospitalière. Ceci permettrait dans les faits une meilleure reconnaissance spécifique de la profession sage-femme et une autonomie par rapport aux directions de soins infirmiers.
- **La création de services d'obstétrique physiologique** gérés par les sages-femmes.
- **Le réaménagement du statut particulier de la sage-femme hospitalière.**
- **La revalorisation salariale** correspondant à Bac+5 équivalent aux ingénieurs généraux de la FPH

Une concertation sur les salaires est prévue au Ministère le 13 novembre 2013

MOBILISONS-NOUS LE 13 NOVEMBRE

TOUTES et TOUS, sages-femmes salariées, libérales, territoriales

DEVANT LES ARS A PARTIR DE 9H

Les revendications des sages-femmes doivent être entendues.

Contact presse : Vincent Cicero / 0647546685 / vincent.cicero@gmail.com